

# L'INTER-ACTIF

BULLETIN D'INFORMATION DE L'ASSOCIATION GÉNÉRALE ÉTUDIANTE DU CÉGEP FRANÇOIS-XAVIER-GARNEAU

Vol.4, no 3, février 2009

## Campagne majeure de financement de la Fondation

### Les étudiants se prononceront par référendum

Le 3 février dernier, l'Assemblée générale a décidé de la tenue d'un référendum qui portera sur la contribution des étudiants à la Campagne majeure de financement de la Fondation du collège. Vous êtes donc invités à consulter tout le matériel d'information disponible afin de faire un choix éclairé lorsque vous vous retrouverez dans l'isoloir.

#### Qui organise le référendum ?

Le Conseil d'administration de l'Association étudiante nomme un Comité de Direction générale référendaire (CDGR). Ce comité s'assure du bon déroulement du référendum. Il organise le scrutin et contrôle l'ensemble des documents d'information qui seront distribués pendant la campagne référendaire. Il supervise aussi le dépouillement des votes et annonce le résultat du scrutin.

#### Je veux m'impliquer !

Il est aussi possible de participer activement au référendum. Premièrement, vous pouvez faire partie du

personnel référendaire. Vous pouvez, par exemple, devenir scrutateur. De plus, vous pouvez choisir de participer à la campagne en intégrant un comité qui défendra une position précise lors de la campagne référendaire.



### RÉFÉRENDUM

#### DATES À RETENIR

**CAMPAGNE RÉFÉRENDAIRE : 16 au 30 mars 2009**

**VOTE PAR ANTICIPATION : 26 mars 2009**

**SCRUTIN : 31 mars et 1er avril 2009**

## C'est à vous de décider !

Plusieurs personnes se sont interrogées sur la pertinence d'une prise de position sur la cotisation versée à l'Association de parents. L'Association étudiante considère que c'est vous qui payez tous les montants qui vous sont facturés au moment de votre inscription.

Peu importe que l'argent provienne de vos parents, de prêts et bourses ou de revenus d'emploi, c'est à vous que revient

l'obligation de payer la cotisation à l'Association de parents ou de faire un don de 10\$ à la Fondation du collège. Il en va de même pour tous les autres frais qui vous sont facturés.

**Nous croyons donc que vous devriez avoir votre mot à dire sur chacun des montants qui pourraient vous être demandé dans le cadre de la Campagne majeure de financement.**

# Quelques pistes de réflexion...



«Plus du quart de l'ensemble des étudiants et des étudiantes de cégep (26%) éprouvent des difficultés économiques fréquentes (souvent, très souvent ou toujours). En outre, 10 % sont aux prises avec des difficultés économiques très fréquentes qui se traduisent par des privations au point de vue des besoins essentiels.»

Fédération des cégeps. La condition économique des étudiantes et des étudiants de cégep, 1999.

## La capacité de payer des étudiants

Le collège projette une hausse majeure des frais d'inscription. Si cela se concrétise, les étudiants verseront approximativement 1,35 millions de dollars à la Fondation, soit 52% de l'objectif de la Campagne majeure de financement.

Pourtant, on sait pertinemment que les étudiants ne sont pas aussi riches qu'ils peuvent le paraître si on ne se borne pas

à constater qu'ils possèdent un téléphone cellulaire. On sait aussi que de nombreux étudiants ne reçoivent aucune aide de leurs parents et qu'ils doivent s'endetter pour payer leurs études. Ceux dont les parents paient les études n'y verront peut-être pas de conséquences néfastes, mais les autres qui éprouvent des difficultés financières chroniques verront peut-être leur situation se dégrader encore un peu plus.

## C'est quoi la Fondation ?

(Le texte suivant est tiré du site web de la Fondation)

La Fondation du collège François-Xavier-Garneau a pour mandat d'apporter au collège un soutien financier pour l'aider d'une part à poursuivre ses engagements, et d'autre part, à répondre à sa mission éducative et sociale.

Les objectifs poursuivis par la Fondation :

- Soutenir la réussite et le développement des talents;
- Préparer les élèves à intégrer le marché du travail;
- Renouveler et acquérir des équipements scientifiques et technologiques;
- Améliorer les espaces physiques communs et multifonctionnels.

Pour réaliser sa mission, la Fondation du collège François-Xavier-Garneau :

- Sollicite des dons;
- Organise des activités de financement;
- Met en place d'autres sources de financement : commandites, revenus divers, dons In Memoriam, etc.

## Un don «obligatoire» ?

**Don :** «Action d'abandonner gratuitement et volontairement à quelqu'un la propriété ou la jouissance de quelque chose.»

Le Petit Robert

Chaque année, les étudiants versent 10\$ à la Fondation sous forme d'un «don obligatoire» (concept subtil s'il en est). Nous posons donc la question : est-il normal qu'un don soit obligatoire et qu'il soit remboursable ?

La raison évoquée par la Fondation est que s'il n'était pas obligatoire, trop de personnes refuseraient de faire le fameux «don de 10\$».

**Tirez-en vos propres conclusions!**

.....

## Il y a d'autres façons de contribuer

Les projets présentés dans le cadre de la Campagne majeure de financement sont très motivants et leurs utilités pour améliorer la qualité de vie au collège n'est pas négligeable.

Pourquoi ne pas approcher les étudiants pour qu'ils contribuent autrement à faire de la Campagne de la Fondation une réussite ?

L'Inter-actif est le bulletin d'information officiel de l'Association Générale Étudiante du Cégep François-Xavier-Garneau. Pour toute information, veuillez vous présenter au local de l'Association étudiante (A-1182) ou nous appeler au 418-681-4134 ou nous écrire à [comm@assofoxg.com](mailto:comm@assofoxg.com).

Pour consulter les numéros antérieurs de l'Inter-actif vous pouvez consulter le site WEB de l'Association étudiante à l'adresse suivante : [www.assofoxg.com](http://www.assofoxg.com).

Montage et conception graphique : Vania Wright-Larin

# Contribution étudiante

Ceux et celles qui ont assisté à la dernière assemblée générale de l'Association étudiante ont eu l'occasion d'en apprendre un peu plus sur la Campagne majeure de financement que la Fondation du collège a lancée le 12 février dernier. Cette campagne, qui s'étalera sur les cinq prochaines années, a pour but de collecter la somme de 2,5 millions de dollars afin de financer six grands projets d'investissement au collège. Lesdits projets sont l'aménagement d'une surface synthétique multisports (1 400 000 \$), le réaménagement de la salle des Pas perdus (350 000 \$), le projet Globetrotter (création d'un fonds afin de permettre les échanges internationaux) (300 000 \$), la modernisation de l'Auditorium (250 000 \$), l'amélioration des bourses offertes par la Fondation (100 000 \$) et l'acquisition de matériel scientifique moderne (100 000 \$). Nous vous invitons à consulter le site web de la Fondation pour en savoir plus sur ces projets. ([www.fondation.cegep-fxg.qc.ca](http://www.fondation.cegep-fxg.qc.ca))

Pour financer sa campagne, la Fondation entend non seulement solliciter la participation financière des étudiants et du personnel du collège mais aussi de donateurs externes. C'est donc dans cette optique que la Fondation s'est adressée à l'Association étudiante afin de connaître l'opinion des étudiants sur une méthode de financement envisagée. En effet, le Collège s'apprête à augmenter la facture des étudiants du cégep afin d'amasser un peu plus d'un million de dollars supplémentaires en 5 ans.

Loin de nous l'idée d'ouvrir le débat sur la nature même des projets qui, à différents degrés, répondent tous à des besoins de la communauté collégiale. Les données exposées ici visent donc à clarifier la situation et à vous permettre de faire un choix éclairé.

## Ce que vous payez déjà

Actuellement, vous versez 10 dollars par année à la Fondation par l'entremise d'un don «obligatoire»<sup>1</sup> que vous acquittez lors de votre inscription. Annuellement ce sont environ 60 000 \$ que les étudiants du collège versent à la Fondation. En cinq ans, cela représente environ 300 000 \$, soit 12% de l'objectif de la campagne.

## Ce qu'on vous demande de plus

Afin d'atteindre son objectif de 2,5 millions de dollars, la Fondation souhaite augmenter les montants qui sont perçus

lors de votre inscription au collège. Selon les résultats du référendum, le montant de votre facture pourrait augmenter de 35\$ par année pour les 5 prochaines années. Ce montant se détaillerait en trois contributions distinctes. Pour y voir plus clair, consultez le tableau ci-dessous.

	Situation actuelle	Situation projetée
<b>Association de parents</b>	5\$/année	5\$/session 10\$/année
<b>Fondation</b>	10\$/année	10\$/session 20\$/année
<b>Contribution spécial</b>	0\$	10\$/session 20\$/année

## Première hausse : L'Association de parents

En payant vos frais d'inscription, vous avez peut-être remarqué que le collège perçoit une cotisation de 5\$/année pour l'Association de parents. Notons que vous pouvez obtenir un remboursement de cette cotisation en remplissant une demande et en obtenant l'autorisation de vos parents. Afin de contribuer à la Campagne, l'Association de parents s'apprête à faire passer cette cotisation à 5\$/session. Les 5\$ supplémentaires seraient versés directement à la Fondation. Il est certainement souhaitable que l'Association de parents contribue à la Campagne, mais il est questionnable que ce soit à vous que cette contribution soit facturée.

## Deuxième hausse : La Fondation du collège

Parallèlement, la Fondation prévoit doubler le montant du don que vous devez verser quand vous acquittez votre facture. Encore une fois, on joue de subtilité en faisant passer le montant de 10\$/année à 10\$/session. À la Fondation, on nous dit que ceci ne devrait pas affecter vos finances personnelles puisque ce sont habituellement vos parents qui payent.

## Troisième hausse : La contribution étudiante

Ce n'est pas tout! Dans le cadre de sa campagne majeure de financement, la Fondation demande à chaque étudiant de verser 10\$ de plus par session, montant qui serait aussi prélevé sous forme d'un don remboursable.

## Au total

On arrive ainsi à une augmentation de 35\$ par année que chaque étudiant se verrait facturée et dont le paiement serait obligatoire afin d'être inscrit au collège. En y ajoutant le 10\$ que vous versez déjà à la Fondation chaque année, on arrive au montant de 1,35 million de dollars en cinq ans soit 52% de l'objectif de la Campagne majeure de financement.

N'hésitez pas à poser des questions et n'oubliez pas d'exercer votre droit de vote.

1- Il est obligatoire de verser se montant. Il est cependant possible d'obtenir un remboursement. Pour tout renseignement sur les modalités de remboursement, rendez vous sur leur site web à : <http://www.fondation.cegep-fxg.qc.ca/>

# Quelques précisions

Le texte qui suit vise à apporter certaines précisions sur le référendum et sur la question référendaire. Soulignons d'abord que le référendum ne porte pas sur la valeur des projets présentés dans le cadre de la Campagne majeure de financement de la Fondation du collège. Le débat actuel porte en fait sur la manière envisagée pour amener les étudiants et les étudiantes du collège à contribuer financièrement à la Campagne.

Vous aurez donc à vous prononcer sur trois questions (Voir le bulletin de vote ci-contre) qui font référence à trois montants distincts que le collège envisage d'ajouter à vos frais d'études. (Lire le texte en page 3). Il est important de rappeler que pour la majeure partie des montants qui vous sont demandés, il sera possible d'obtenir un remboursement si vous ne désirez pas participer financièrement à la Campagne majeure de financement.

L'Association étudiante est actuellement en négociations avec la Direction du collège en ce qui concerne les modalités techniques reliées au versement éventuel de cette contribution. Ces négociations portent plus précisément sur le caractère obligatoire du versement de la contribution étudiante et sur, le cas échéant, les modalités de remboursement.

Il est aussi important de comprendre que les résultats du référendum auront une force décisionnelle seulement si 8% des étudiants du collège exercent leur droit de vote. Évidemment, plus le taux de participation sera élevé, plus les décisions prises lors du référendum auront une influence importante sur les différents acteurs de la Campagne. Dans le cas où ce pourcentage ne serait pas atteint, la décision reviendra à l'Assemblée générale ou encore, s'il est impossible de tenir une assemblée dans les délais nécessaires, au Conseil d'administration de l'Association étudiante.

Il ne vous reste plus qu'à vous informer par tous les moyens mis à votre disposition afin de faire un choix éclairé lors du scrutin référendaire qui se tiendra le 31 mars et le 1er avril).

## IMPORTANT-IMPORTANT-IMPORTANT

**Lors du scrutin référendaire vous devrez obligatoirement présenter votre carte étudiante afin d'exercer votre droit de vote.**

**Aucun propos ou matériel partisan ne sera toléré autour du bureau de vote.**

## Horaire du scrutin

- |  |   |
|--|---|
| <b>Jeudi 26 mars (vote par anticipation)</b> | • 9h30 à 15h - Local de l'Asso (A-1182)   |
| <b>Mardi 31 mars</b>                         | • 9h30 à 11h30 - Salle des Pas perdus (Bloc A)<br>• 12h à 15h - Devant la cafétéria du Bloc G |
| <b>Mercredi 1er avril</b>                    | • 9h30 à 11h30 - Devant la cafétéria du Bloc G<br>• 12h à 15h - Salle des Pas perdus (Bloc A) |

## Préambule

Le 12 février 2009, la Fondation du collège a lancé une campagne majeure de financement afin de contribuer à la réalisation de six projets d'investissements au Collège. Ces projets sont :

- L'aménagement d'une surface synthétique multisports
- Le réaménagement de la salle des Pas perdus
- Le projet Globetrotter (création d'un fonds afin de permettre les échanges internationaux)
- La modernisation de l'Auditorium
- L'amélioration des bourses offertes par la Fondation
- L'acquisition de matériel scientifique moderne.

## Attention !

La question référendaire se divise en trois sections qui correspondent aux différents montants supplémentaires qu'on pourrait vous demander de verser lors de votre inscription.

**Vous devez répondre aux trois questions en noircissant ou en cochant un seul cercle par section.**

**N'écrivez rien d'autre sur le bulletin !**

## Section 1

Afin de contribuer à la Campagne majeure de financement de la Fondation du collège l'Association de parents veut augmenter sa cotisation au montant de 10\$/année (5\$/session), pour les 5 prochaines années.

Êtes-vous en accord ?

OUI	<input type="radio"/>
NON	<input type="radio"/>

## Section 2

Chaque année, vous versez 10\$ en don à la Fondation du collège. Dans le cadre de la Campagne majeure de financement la Fondation souhaite augmenter ce don à 20\$/année (10\$/session), pour les 5 prochaines années.

Êtes-vous en accord ?

OUI	<input type="radio"/>
NON	<input type="radio"/>

## Section 3

La Fondation sollicite aussi les étudiants pour une contribution spécial de 20\$/année (10\$/session) à la Campagne de financement majeure et ce pour les cinq prochaines années.

Êtes-vous en accord ?

OUI	<input type="radio"/>
NON	<input type="radio"/>

**Vous avez des questions ?**

**Association étudiante  
Local A-1182  
418-681-4134  
comm@assofxg.com  
www.assofxg.com**